

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 34

N°151

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAIRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Cession au profit des conjoints AHMAD-BAZIN du terrain situé 149 rue
des cités sur la parcelle cadastrée AX 126**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des services de France Domaine du 31 juillet 2017 ;

Considérant que le terrain situé 149 rue Jacques Salvator (anciennement rue des Cités), sur la parcelle cadastrée AX 126, d'une superficie de 78 m², a été acquis par la commune en 2012 dans le cadre d'une procédure de bien vacant sans maître ;

Considérant que le terrain était séparé par un mur de la parcelle voisine située 147 rue Jacques Salvator (AX 33) ;

Considérant que l'ancien propriétaire du 147 rue Jacques Salvator a abattu le mur séparant ces deux parcelles afin d'y agrandir son jardin (sans l'accord de la Commune) et de mettre au fin à l'existence d'une décharge sauvage sur cette parcelle ;

Considérant que M. Karim AHMAD et Mme Elodie BAZIN, riverains immédiats du terrain et propriétaires actuels du 147 rue Jacques Salvator, ont fait part de leur intérêt pour le rachat de ce terrain ;

Considérant qu'au vu de sa configuration et de sa situation, la parcelle n'a pas vocation à être conservée dans le patrimoine communal ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

DECIDE de céder au profit de M. Karim AHMAD et Mme Elodie BAZIN, ou tout substitué, le terrain situé 149 rue Jacques Salvator (anciennement rue des Cités), sur la parcelle cadastrée AX 126, au prix de 36 000 €.

AUTORISE la Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

Reçu en préfecture le : 13/07/18
Publié le : 13/07/18
Certifié exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),
Silvère ROZENBERG

